



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

économie et finances : missions

Question écrite n° 246

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur sa feuille de route détaillée.

Texte de la réponse

La feuille de route du ministre de l'économie et des finances se fonde sur les propositions économiques du Président de la République, détaillées dans les « 60 engagements » de campagne et dont la déclinaison a été précisée par le Premier Ministre dans son discours de politique générale du 3 juillet 2012. Le programme de travail du ministère de l'économie et des finances s'oriente ainsi autour de plusieurs points : La croissance et la stabilité en Europe, le désendettement, la justice sociale et la compétitivité économique. Un premier pas a été franchi lors de l'examen du projet de loi de finances rectificative. La loi de finances initiale pour 2013 confirmera cette volonté de remédier au triple déficit - déficit de croissance et d'emplois, déficit de crédibilité budgétaire, déficit de confiance- et d'engager le redressement dans la justice.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 246

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juillet 2012](#), page 4255

Réponse publiée au JO le : [20 novembre 2012](#), page 6752